

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions Salariales

Numéro 292 - 14 août 1992

LE TRAVAIL EN ÉQUIPES EN 1990

Entre 1986 et 1990 le travail posté a légèrement progressé pour les ouvriers.

Les grands établissements et les industries de biens intermédiaires sont toujours les principaux utilisateurs du travail en équipes.

Mais c'est dans les industries de biens d'équipement et dans les établissements de moins de 200 salariés qu'il progresse sensiblement.

Léger accroissement du travail en équipes.

La proportion de salariés travaillant en équipes est de 12,5% de l'ensemble des salariés en 1990; elle était de 12,2% en 1986.

La progression amorcée entre 1982 et 1984 se poursuit, mais à un rythme plus faible.

Les établissements sont plus nombreux à utiliser ce mode de travail: 10,6% en 1990 contre 9,2% en 1986.

Le travail en équipes se développe dans les établissements de moins de 200 salariés.

Tableau 1
Proportion de salariés en équipes successives de 1981 à 1990
par taille d'établissement

| Taille d'établissement | 1981 | 1982 | 1984 | 1986 | 1990 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|
| 10 à 49 salariés | 2,0 | 1,8 | 2,2 | 2,4 | 3,4 |
| 50 à 199 salariés | 6,3 | 6,1 | 8,1 | 10,2 | 11,0 |
| 200 à 499 salariés | 14,7 | 13,9 | 16,3 | 17,7 | 17,2 |
| 500 salariés et plus | 26,4 | 24,5 | 27,0 | 24,6 | 22,8 |
| Ensemble | 11,0 | 10,4 | 11,6 | 12,2 | 12,5 |



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

Cette progression ne concerne que les ouvriers : plus d'un sur cinq travaille en équipes.

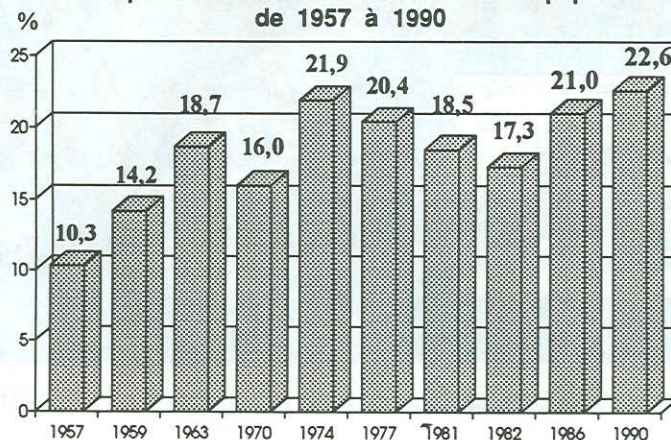
22,6% des ouvriers travaillent en équipe. Cette proportion dépasse le niveau le plus élevé observé dans le passé (en 1974) qui se rapportait cependant à une population ouvrière nettement plus importante qu'en 1990.

En revanche, parmi les autres salariés, le travail posté qui avait constamment progressé depuis 1981 se stabilise désormais à 4,2% des effectifs non ouvriers.

Cette proportion est plus importante dans les services marchands rendus aux particuliers c'est à dire principalement les services de santé privés* et les transports, qui emploient respectivement 18% et 10% des salariés non-ouvriers en équipes.

Dans les industries de process, qui fonctionnent essentiellement en continu, la proportion des autres salariés** en équipes est importante: 29% dans la sidérurgie des métaux ferreux, 13% dans la chimie et 11% dans l'industrie du verre.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers travaillant en équipes de 1957 à 1990



NB: en 1984, les salariés en équipes n'avaient pas été ventilés entre ouvriers et non ouvriers.

C'est dans l'industrie des biens intermédiaires que le travail en équipes est le plus utilisé.

36% des établissements y recourent et dans ces établissements le travail posté concerne 7 ouvriers sur 10. La part des salariés en équipes progresse très légèrement dans ce secteur.

Mais c'est dans l'industrie des biens d'équipement que le travail posté augmente le plus (de 29% des ouvriers en 1986 à 33% en 1990).

La majorité des ouvriers en équipe travaillent en discontinu.

Le travail en discontinu reste le système prédominant parmi les ouvriers, et ce dans les mêmes proportions: 55%. Pour l'essentiel il s'agit de systèmes en deux équipes (voir encadré ci-après).

Tableau 2
Proportion d'ouvriers, autres salariés et ensemble des salariés en équipes dans certains secteurs d'activité parmi l'ensemble des salariés

| | Ouvriers | Autres salariés | Ensemble des salariés |
|--|-------------|-----------------|-----------------------|
| Ensemble des secteurs | 22,6 | 4,2 | 12,5 |
| dont : | | | |
| Industries agricoles et alimentaires | 33,0 | 3,5 | 23,0 |
| Energie | 12,5 | 6,6 | 7,9 |
| Industries de biens intermédiaires | 45,1 | 10,5 | 33,2 |
| Industries des biens d'équipements | 34,2 | 3,6 | 20,2 |
| Industries des biens de consommation | 22,0 | 2,6 | 14,5 |
| Transports | 17,2 | 10,2 | 14,2 |
| Hôtels, cafés, restaurants | 8,1 | 8,5 | 8,4 |
| Services marchands rendus aux entreprises | 13,4 | 0,9 | 2,4 |
| Services marchands rendus aux particuliers | 5,7 | 18,4 | 14,4 |

* Le champ de l'enquête ACEMO ne couvre que les services de santé privés.

** Mais dans ces secteurs, les établissements ont tendance à déclarer en autres salariés des ouvriers, d'autant que certaines conventions collectives vont dans ce sens.

Définition des systèmes d'équipes

Depuis 1986, l'organisation du travail en équipes est mesurée non seulement par le nombre d'équipes, mais aussi par leur classement en trois grands types : « discontinu », « semi-continu » et « continu ».

L'introduction de ces notions ne privilégie plus la seule organisation du travail des salariés, mais prend également en compte la durée d'utilisation des équipements (le type d'équipes étant fonction du mode de rotation d'un groupe de salariés sur un même ensemble de postes de travail).

Dans le travail discontinu, la production est généralement interrompue la nuit et le week-end. Le discontinu repose dans sa quasi totalité sur des systèmes en 2 équipes. Dans cette enquête, les 3 équipes discontinues ont été considérées comme des 3 équipes semi-continues. Leur très faible poids (0,5%) en 1986, et leur système de rotation qui souvent n'entraînait qu'une très courte interruption de fonctionnement sur 24 heures ont justifié un tel choix.

Dans le semi-continu, l'entreprise fonctionne 24 heures sur 24 mais s'arrête en fin de semaine. Le semi-continu repose essentiellement sur 3 équipes.

Dans le continu, aucun arrêt n'est prévu. Avant l'introduction de ces notions, le travail en continu était assimilé au travail en 5 équipes et plus. Or, les systèmes en 3 équipes forment une large part du travail en continu qui ne pouvait être appréciée auparavant.

Elles sont organisées en dissociant la durée du travail des salariés de la durée de présence de l'équipe, notamment parce que la prise de repos se fait par roulement.

Tableau 3
Répartition des salariés en équipes par type et nombre d'équipes

| | Ouvriers | | Autres salariés | | Ensemble | |
|---------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|
| | 1986 | 1990 | 1986 | 1990 | 1986 | 1990 |
| DISCONTINU | 55,3 | 54,7 | 39,0 | 39,0 | 52,0 | 51,9 |
| Dont : | | | | | | |
| - 2 équipes | 54,0 | 53,4 | 36,5 | 34,1 | 50,4 | 49,9 |
| - 3 équipes | 0,5 | * | 0,3 | * | 0,5 | * |
| - 4 équipes | 0,2 | 0,6 | 0,1 | 1,2 | 0,2 | 0,7 |
| - autres | 0,5 | 0,7 | 2,1 | 3,7 | 0,9 | 1,3 |
| SEMI-CONTINU | 28,8 | 28,3 | 20,8 | 20,8 | 27,1 | 26,9 |
| Dont : | | | | | | |
| - 3 équipes | 25,5 | 25,7 | 15,7 | 18,1 | 23,5 | 24,3 |
| - 4 équipes | 2,8 | 2,2 | 3,3 | 2,0 | 2,9 | 2,1 |
| - 5 équipes | 0,3 | 0,3 | 0,4 | 0,2 | 0,4 | 0,2 |
| - autres | 0,2 | 0,1 | 1,4 | 0,5 | 0,4 | 0,2 |
| CONTINU | 15,9 | 17,0 | 40,2 | 40,2 | 20,9 | 21,2 |
| Dont : | | | | | | |
| - 3 équipes | 4,9 | 6,1 | 17,9 | 17,1 | 7,6 | 8,1 |
| - 4 équipes | 2,9 | 3,5 | 4,6 | 4,6 | 3,3 | 3,7 |
| - 5 équipes | 6,4 | 5,8 | 9,2 | 8,9 | 7,0 | 6,3 |
| - 6 équipes et plus | 1,1 | 1,3 | 4,6 | 5,4 | 1,8 | 2,0 |
| - autres | 0,6 | 0,3 | 3,9 | 4,2 | 1,2 | 1,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

* En 1990, les 3 équipes discontinues ont été considérées comme des 3 équipes semi-continues (voir encadré ci-dessus).

Dans les industries de biens d'équipement, il est le plus utilisé : 83% des ouvriers postés sont en discontinu.

Mais ces secteurs connaissent, entre 1986 et 1990, une réorganisation du travail posté qui se traduit par une augmentation de la durée d'utilisation des équipements: diminution des 2 équipes discontinues, essentiellement au profit des 3 équipes semi-continues.

C'est dans l'industrie automobile que cette réorganisation est la plus importante, avec une réduction sensible des 2 équipes discontinues (de 88 à 76% des salariés postés) au profit des 3 équipes semi-continues (de 10 à 18%).

Cette réorganisation s'accompagne d'un accroissement de la part des salariés postés (de 37% à 40% des salariés du secteur), dans un contexte de baisse importante des effectifs.

Le discontinu reste également le système majoritaire d'organisation du travail posté dans les industries des biens de consommation : il représente entre 6 et 7 salariés postés sur 10 dans tous les secteurs, sauf dans le textile, habillement (un peu plus de 4 sur 10).

Seules, les industries des biens de consommation enregistrent un accroissement de la part du travail en discontinu : les systèmes en 2 équipes discontinues qui avaient nettement chuté dans ce secteur entre 1984 et 1986 progressent (de 53% à 56% des salariés postés du secteur) au détriment du semi-continu (qui diminue de 40 à 34%). Toutefois, on ne peut en déduire une baisse de la durée d'utilisation des équipements, car parallèlement le continu augmente parmi les ouvriers du secteur (de 7 à 11% des ouvriers postés).

Plus d'un salarié en équipes sur 5 travaille en continu.

Le travail en continu est globalement stable. En 1990, il concerne 21% de l'ensemble des salariés en équipes.

Mais il progresse légèrement parmi les ouvriers (de 16% à 17%). La proportion des autres salariés en continu est nettement plus importante mais stable (40%).

Dans les grands établissements, le travail en continu est le plus développé: 22% des ouvriers et 49% des autres salariés en équipes sont en continu dans les établissements de 500 salariés et plus. Mais il progresse dans les établissements de 200 à 500 salariés.

Le travail en continu est fréquemment utilisé dans certains secteurs non industriels: dans les services marchands rendus aux particuliers (c'est à dire essentiellement les services de santé privés), et dans les transports, la moitié des salariés postés travaillent en continu, essentiellement dans des systèmes en 3 équipes.

Les équipes de suppléance de fin de semaine : une pratique encore très peu répandue.

En 1990, seuls 0,5% des établissements ont mis en place des équipes de suppléance de fin de semaine. Ce mode de travail concerne moins de deux ouvriers en équipes sur mille.

Cette proportion est un peu plus importante dans certains secteurs industriels: dans la sidérurgie des métaux non ferreux, l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques, la sidérurgie des métaux ferreux, la construction automobile et l'industrie du papier carton.

Dans les établissements qui y ont recours, les équipes de suppléance de fin de semaine concernent 5,4% de l'ensemble des salariés en équipes (soit 5,6% des ouvriers et 5,4% des autres salariés).

Les équipes de suppléance de fin de semaine existent depuis 1982 mais sont introduites dans l'enquête pour la première fois en 1990.

Leur fonction est de suppléer les équipes "normales" en leur absence c.a.d le plus souvent du vendredi au lundi matin quand il s'agit de remplacer des salariés en deux équipes discontinues, du samedi matin au dimanche soir lorsqu'il s'agit de remplacer des salariés en trois équipes semi-continues.

Les résultats présentés ici proviennent d'une enquête réalisée au début de l'année 1991 dans le cadre des enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (ACEMO), effectuées auprès des établissements de plus de 10 salariés. L'échantillon utilisé est représentatif de l'ensemble des activités économiques à l'exclusion principalement de l'agriculture, des administrations et des services publics.

Cette enquête abordait plusieurs thèmes : durée du travail, heures supplémentaires, fermeture des établissements, modulation de la durée du travail, absences, travail en équipes. Les résultats détaillés paraîtront dans les Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi à l'automne 1992

PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X
Directeur de la Publication : Paul KOEPP.
Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,
Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.
Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :
Premières Informations (50 numéros par an) 500 F
L'abonnement part du premier numéro de l'année.
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.
Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.